

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste: Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR, chez tous les Libraires;
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33;
A EWIG, Rue Fléchet, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

On s'abonne:

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

25 Avril 1879.

Chronique générale.

Blanqui est toujours en prison. De là grand émoi dans la presse radicale. Est-il besoin de dire qu'elle ne ménage au gouvernement ni les critiques, ni les abjurations, ni les menaces?

Ceux-là somment le gouvernement de faire son devoir. Les modérés l'engagent à user de son droit.

Les électeurs radicaux de Bordeaux ont témoigné l'intention d'adresser une sommation au préfet de la Gironde, représentant le gouvernement, pour obtenir l'élargissement immédiat de leur député.

Les réfugiés de la Commune, en Suisse, viennent d'envoyer une adresse à Blanqui, pour le féliciter sur son élection. Cette adresse est publiée dans un organe socialiste internationaliste qui n'entre pas en France.

Le gouvernement paraît décidé à ne prendre aucune décision dans la question Blanqui. Il attendra que la question soit portée devant la Chambre, et prendra la parole pour plaider la nullité absolue de l'élection. Avec plus de fermeté et de résolution, le ministère aurait étouffé dans son germe cette embarrassante question, en déclarant par avance nuls tous suffrages qui se porteraient sur un inéligible, et en proclamant député le candidat qui aurait obtenu après Blanqui le plus grand nombre de suffrages. Tout le monde eût su gré au gouvernement d'avoir pu épargner à la Chambre un débat irritant, et au public un nouveau sujet de trouble et d'agitation.

Mais puisque les promesses des Jacobins gascons sont destinées à passer sous le contrôle de la Chambre, il est bon que les doctrines radicales y soient discutées au grand jour et que le pays voie clairement quels sont les brouillons et les insensés qui aspirent à le gouverner.

Au milieu des folies de notre époque, si quelque chose peut consoler notre orgueil national, c'est de penser que nous ne sommes pas les seuls atteints par l'épidémie des idées radicales. Le croira-t-on? De l'autre côté des Alpes, il se trouve des cerveaux assez exaltés ou assez malades pour vouloir faire à leur pays le triste cadeau du suffrage universel, tel qu'il se pratique en France. Quoi! notre exemple ne leur suffit pas? Ils veulent éprouver par eux-mêmes les effets de ce féal. C'est à ne pas le croire, et, de la part des Italiens, dont la finesse est proverbiale, cette aberration ne pourrait s'expliquer, si la présence de Garibaldi ne nous donnait le mot de cette énigme.

Il a fallu que le vieil agitateur vint à Rome et qu'il présidât la réunion des représentants de la démocratie italienne pour qu'une motion tendant à la consécration du suffrage universel en Italie fût acclamée et votée.

Il y aura lieu, dit le Soir, à ce sujet, de revenir sur cette nouvelle aventure garibaldienne, lorsque nous en connaîtrons mieux les divers incidents.

Nos voisins d'outre-monts ont donc leur Garibaldi comme nous avons nos Blanqui et nos Ferry. C'est peu flatteur pour eux, mais c'est consolant pour nous. Il serait par trop cruel d'être réputés les seuls fous de l'Europe.

M. J. Ferry, dans un banquet offert par le conseil général des Vosges, à Epinal, a prononcé un immense discours, dans lequel il a exposé son programme ministériel. Ce discours, paraît-il, est beaucoup plus explicite que celui de Paris.

Le Journal des Débats a publié hier matin une note ayant un caractère officieux, et qui sera très-vivement commentée.

Le journal ministériel annonce catégoriquement: 1° que le gouvernement prendra l'initiative de demander à la Chambre des députés de déclarer nulle l'élection de Blanqui à Bordeaux; 2° que le Journal officiel, en annonçant prochainement le recensement général des votes pour la circonscription de Bordeaux, donnera simplement le nombre des voix obtenues par les divers candidats, sans préjuger la question de savoir si M. Blanqui est élu; 3° que, contrairement aux assertions de plusieurs journaux, le gouvernement n'a nullement l'intention d'amnistier M. Blanqui.

Des membres de la gauche ont résolu de se rendre aujourd'hui auprès de M. Le Royer, pour lui demander si la note des Débats traduit les intentions du gouvernement à l'égard de Blanqui.

Le Pays dit que les radicaux ont fait prier un député de Paris d'adresser au ministre de l'intérieur une interpellation au sujet de la réorganisation de la police politique.

L'Estafette croit savoir que le comte de Paris a écrit à M. Bocher une lettre dans laquelle il lui conseille d'user de son influence pour amener une évolution du centre droit vers le centre gauche.

Nous apprenons de source certaine qu'il est question d'un prochain voyage de Garibaldi à Marseille et à Lyon. Si son état de santé l'eût permis, il serait déjà venu passer quelques jours en France.

Lundi prochain, les différentes commissions parlementaires qui ont suspendu leurs séances pour la session des conseils généraux reprendront leurs travaux.

Le centre gauche sénatorial va, dans ces

premières réunions, discuter la question du retour à Paris. MM. Bérenger et Laboulaye avancent que les membres du centre gauche qui étaient hostiles au retour à Paris ont changé d'avis.

Les journaux de la province nous font savoir que plusieurs conseils généraux ont émis des vœux contre les projets de loi de M. J. Ferry.

Nous avons raconté, il y a quelques jours, qu'un garde champêtre de la Nièvre avait été révoqué pour avoir eu l'audace de signer une pétition contre le projet de M. Jules Ferry sur l'enseignement. Le Figaro nous donne le nom de ce garde champêtre. Il s'appelle Jean-Jacques Fontaine. Il appartenait à la commune de Fler-Cuzy, arrondissement de Clamecy (Nièvre). Le Figaro ajoute:

« Le malheureux garde champêtre est sur le pavé avec sa femme et ses enfants. Il meurt de faim pour avoir obéi à sa conscience et à ses principes. C'est là un trait de courage et d'abnégation qui méritait d'être signalé.

« Ce n'est pas seulement pour honorer ce brave et obscur travailleur que nous le signalons à signaler sa conduite, c'est pour le recommander à ceux de nos lecteurs qui auraient un emploi à lui donner. Ils ne peuvent mieux choisir, et ils feraient une bonne action. Ils montrèrent en même temps qu'ils n'abandonnent pas ceux que les républicains persécutent et font mourir de faim.

Nous joignons notre recommandation à celle du Figaro en faveur de Jean-Jacques Fontaine, victime de l'arbitraire gouvernemental et martyr de la liberté d'enseignement.

Les librairies et les papeteries de Strasbourg ont reçu l'ordre de police d'avoir à retirer de leurs devantures les gravures et photographies représentant des Alsaciennes

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

UNE BONNE POIGNÉE DE MAIN.

Ils étaient trois, absolument comme les canards de Topffer. Tous les trois étaient assis sur des chaises, les chaises reposaient sur un plancher improvisé, et le plancher improvisé était soutenu par quatre tonneaux vides. L'un d'entre eux tirait de sourds grognements d'une contre-basse, l'autre soufflait dans un cornet à pistons, le troisième jouait du violon. Les filles et les garçons dansaient au son de cette musique, trop animés à la danse pour remarquer les fausses notes.

Moi qui n'étais pas animé à la danse, vu que j'étais assis dans un coin, en qualité de simple spectateur, je remarquai malgré moi les défaillances de l'orchestre, et il ne me fut pas difficile de voir à qui et à quoi il fallait les attribuer.

Deux musiciens sur trois jouaient par acquit de conscience; ils jouaient pour gagner leur salaire; il leur tardait que la danse fût finie, et, trouvant sans doute qu'ils n'étaient pas payés selon leur mé-

rite, ils en donnaient aux danseurs pour leur argent.

Celui qui jouait du cornet à pistons pouvait avoir une quinzaine d'années, avec toutes les allures et la physionomie d'un mauvais sujet précoce. A cheval sur sa chaise, il affectait de se dandiner d'avant en arrière et d'arrière en avant. Dans ce mouvement de va-et-vient, le pavillon de son instrument lançait des notes déchirantes tantôt vers les plus hautes branches des vieux tilleuls, tantôt dans l'oreille des danseurs les plus rapprochés de l'estrade. Les moineaux s'envolaient des hautes branches avec des airs effarouchés; quant aux danseurs, suivant leur caractère, ou bien ils se bouchaient les oreilles, ou bien ils riaient, trouvant la plaisanterie délicieuse. Quelques-uns se retournaient avec des mines fâchées. Le drôle les regardait d'un air effronté et redoublait de fausses notes, jusqu'à les mettre en fuite.

Le doyen de la bande, un vieux sacripant qui avait le nez rouge et les yeux clignotants, était coiffé de travers avec un vieux reste de chapeau roussi et déformé. Il était assis les jambes écartées, et râclait par habitude des mouvements de machine; il ne jouait pas de mauvais tours aux danseurs, si ce n'est le mauvais tour de leur écorcher les oreilles à peu près en cadence. Il avait une bouteille posée debout entre les quatre pieds de sa chaise, et il ne se gênait guère pour interrompre

les ronflements de sa contre-basse quand il se sentait trop altéré. Je remarquai qu'il lui arrivait fréquemment d'être trop altéré.

III.

Le troisième musicien, qui était un beau garçon de dix-sept ans, jouait du violon. Son œil ne quittait pas les danseurs; aussi savait-il toujours à point ou presser ou ralentir le mouvement. Il jouait, non en artiste consommé, mais en véritable musicien qui a de l'oreille, du goût et de l'ardeur: celui-là aimait son métier. Il ne lui était pas désagréable, évidemment, de toucher après la danse le salaire qu'il avait si bien gagné; mais ce n'est pas à l'argent qu'il songeait lorsqu'il faisait vibrer avec tant d'entrain et de vaillance les cordes de son instrument.

Je fus pris aussitôt du désir de connaître l'histoire de ce jeune ménestrier. Comme, selon toute apparence, les danses devaient durer longtemps encore, je profitai d'une pause pour m'approcher de l'estrade où était perché l'orchestre, et je priai les artistes de vouloir bien me faire l'honneur de souper avec moi à l'auberge du Lion-d'Or: leur heure serait la mienne.

IV.

Le vieux doyen commença par regarder mon costume de touriste, pour savoir par induction si le monsieur étranger était riche ou pauvre, et si le

festin serait chiche ou magnifique. L'examen, sans doute, me fut favorable; car après avoir cligné l'œil (cette grimace le rendait encore plus hideux), après avoir fait claquer sa langue, il se gratta l'aile du nez avec le talon de son archet, et déclara au monsieur étranger qu'il avait l'honneur extrême et l'indicible plaisir d'accepter son aimable invitation pour lui-même et pour ses deux élèves.

Il eut la gracieuse obligeance de se pencher à mon oreille pour me faire savoir quel était le vin qu'il préférait.

Le cornet à pistons leva sur moi ses yeux effrontés, et se mit à ricaner en guise de remerciement.

Le violon porta aussitôt la main à son chapeau, m'adressa un très-joli sourire et me fit ses remerciements avec un embarras qui ne manquait pas de grâce. Je remarquai avec plaisir qu'il rougissait facilement.

Comme les danseuses commençaient à nous regarder en chuchotant, et que les danseurs fronçaient les sourcils avec une impatience rustique, le monsieur étranger jugea prudent de laisser tout de suite l'orchestre à la disposition des danseurs, et alla faire un petit tour dans la campagne en attendant l'heure du souper.

La cuisine du Lion-d'Or, j'entends la cuisine de tous les jours, était une mixture si épouvantable que je m'abstiens d'en parler longuement, ne vou-

et des Lorraines avec ou sans cocarde française, ainsi que les reproductions d'épisodes de la guerre 1870-71, notamment le Bourget, la Charge des cuirassiers à Morsbronn, la Dernière cartouche.

M<sup>rs</sup> Patterson-Bonaparte, qui vient de mourir presque centenaire, a laissé des mémoires qui viennent d'être publiés en Amérique et qui vont également être publiés à Paris. Le manuscrit, très-volumineux, est entre les mains de l'éditeur.

M. Tonnelier, juge de paix de Montreau, vient d'être révoqué.

La Patrie prétend que c'est pour avoir, sur l'invitation du préfet, émis un avis favorable au maintien de l'école des Frères à Montreau-sur-Yonne que cette révocation a été prononcée.

Voilà ce qui s'appelle respecter la liberté de conscience et l'indépendance des convictions!

M. Tonnelier, consulté, a cru qu'on lui demandait son avis. On exigeait son approbation soumise.

#### M. ZOLA ET LES RADICAUX.

M. Zola qui a étudié si profondément et dépeint si crûment le caractère de certaines « nouvelles couches » dans l'Assommoir, n'a pas puisé dans cette étude un grand amour pour la République, dont la plupart de ses personnages sont pourtant des partisans convaincus.

La Marseillaise, qui apparemment ne s'attendait pas à rencontrer de pareilles opinions chez le peintre réaliste de Coupeau, de Bibi-la-Grillade et de Mes-Bottes, s'efforce, dans un article de deux colonnes, de lui administrer une correction exemplaire, dont voici les derniers coups :

« Le romancier qui a peint avec tant d'amour le mouchard Poisson, et le souteneur Lantier ne devait-il pas, tôt ou tard, finir logiquement dans la peau d'un bonapartiste ? Et n'est-ce pas là encore une dernière conséquence de cette débauche d'orgueil à laquelle s'est livré avec si peu de mesure le « savant » M. Zola, qu'il en est arrivé à un état mental qui rappelle douloureusement le delirium tremens du zingueur Coupeau ? »

Il est bien possible que M. Zola ne soit pas aussi humble que la Marseillaise le désirerait; mais il faut avouer, en tous cas, que son ambition n'est pas aussi grande que son orgueil.

Avec un peu d'ambition, en effet, il eût été si facile à l'auteur de l'Assommoir de devenir député, ministre, et, que sait-on, plus encore peut-être.

Il n'avait qu'à se dire républicain radical, et à poser sa candidature à Belleville, à la première occasion. Tous les Coupeau, les Lantier, les Gouget, les Lorilleux, les M. Madinier et les Bec-Salé de Paris l'auraient élu à l'unanimité; et la Marseillaise aurait

lent passer ni pour un gourmand rancunier ni pour un calomniateur. Ce soir-là, sous prétexte que je recevais de la compagnie, le bourreau d'hôtelier s'était mis en frais et s'était surpassé. J'étais à la torture; mais, en ma qualité d'amphitryon, je devais donner l'exemple; je le donnai donc, mais au prix de quels efforts de volonté!

Quant à mes convives, ils eurent l'air de trouver que le monsieur étranger faisait bien les choses.

Tant que le doyen put croire que le nombre des bouteilles serait limité, il servit ses élèves avec une rare parcimonie. Le violon semblait trouver cela tout naturel; mais le cornet à pistons pinçait les lèvres et lançait des regards obliques sur son vénéré maître, lequel ne prêchait pas d'exemple en matière de sobriété.

Quand le vénéré maître s'aperçut que chaque bouteille vide était aussitôt remplacée par une bouteille pleine, il poussa un grand soupir de soulagement, se renversa en arrière pour savourer sa joie, et commença à servir ses élèves aussi généreusement qu'il se servait lui-même. Le cornet à pistons lui tenait tête avec une énergie sauvage et une vaillance singulièrement précocée. Le violon buvait à peine; aussi le vieux doyen au nez rouge me déclara-t-il avec un attendrissement d'ivrogne que « celui-là n'était pas un vrai musicien, qu'il n'avait pas la vocation. »

(La fin à demain.)

acclamé son élection comme celle de Blaquière.

#### Etranger.

**BELGIQUE.** — Les grèves se multiplient en Belgique. Celle de Mons prend des proportions inquiétantes; les grévistes, à Jemmapes, menacent de piller un moulin.

On vient d'envoyer un bataillon à Mons.

**ITALIE.** — L'Avvenire d'Italia, parlant du programme de Garibaldi exposé dans la réunion des démocrates italiens, dit que l'Italia irredenta est plutôt un embarras pour l'Italie elle-même qu'une menace pour l'étranger.

Cette agitation, soulevée par des républicains, compromettrait l'unité de l'Italie. Mais le ministre est assez fort pour empêcher toute tentative de nature à pousser l'Italie dans des aventures dangereuses.

L'Avvenire ajoute :

« L'Italie a résisté à toutes les tentations de se séparer de l'Europe dans la question d'Orient. Dans les récentes négociations relatives à la Roumélie orientale, elle s'est associée fermement aux vues européennes, et, en s'opposant avec l'Europe à l'extension de la prépondérance russe dans la Péninsule des Balkans, l'Italie a mieux servi ses intérêts que si elle avait cherché à étendre ses frontières du Nord avec l'aide de la Russie. »

« La politique italienne ne se fait pas dans les rues ni dans les conciliabules; elle est faite au palais du ministre des affaires étrangères. Aussi, nous espérons que l'Italie et l'Autriche se trouveront souvent à côté l'une de l'autre. »

**ALLEMAGNE.** — Il se confirme aujourd'hui, d'après des dépêches diverses de source étrangère, que M. de Bismark a réellement proposé aux puissances monarchiques l'institution d'une commission de sûreté internationale pour combattre en commun les partis révolutionnaires.

Nous trouvons également la preuve de cette proposition dans la note d'un journal officiel de Madrid, qui annonce que le gouvernement espagnol a reçu, à la date du 16 avril, une communication de la chancellerie de Berlin relative à ce projet du prince de Bismark.

— On écrit de Berlin à la Gazette de Cologne :

« Presque tout le monde considère maintenant comme probable que l'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche viendront à Berlin au mois de juin prochain à l'occasion des noces d'or de l'empereur d'Allemagne, bien qu'aucune décision n'ait encore été prise officiellement à cet égard. »

« Cette entrevue est vivement désirée et demandée par l'empereur Guillaume qui veut faire disparaître les causes de méintelligence, sinon de brouille, qui séparent le czar de l'empereur François-Joseph depuis quelque temps. »

« Si cette réunion est confirmée, on ne manquera pas de répandre toute sorte de bruits touchant les conséquences d'une nouvelle entrevue des souverains, vu la situation dans laquelle se trouvent actuellement les différents Etats au point de vue intérieur et extérieur. »

« D'après la Gazette de la Croix, on n'attendrait provisoirement que les princes qui sont parents de l'empereur d'Allemagne; et la visite de l'empereur d'Autriche serait par conséquent encore douteuse. »

**TURQUIE.** — Nous recevons de Constantinople les détails suivants, très-circostanciés et très-exacts, relativement aux affaires d'Egypte :

Quand le sultan eut reçu l'avis du coup d'Etat du khédive, il décida, après avoir consulté son conseil des ministres, que, pour punir le vice-roi, on rapporterait l'édit de 1866 accordant à sa famille, contrairement à la loi des califes, l'hérédité du trône d'Egypte, et que cette dernière serait désormais dévolue à la branche directe des princes régnants à Constantinople; qu'en conséquence, le prince Halim serait proclamé l'héritier légitime du trône d'Egypte.

Cette décision prise, le conseil des ministres arrêta qu'elle n'aurait son exécution qu'avec le consentement de l'Angleterre et de la France.

Conformément à cette décision, le ministre des affaires étrangères informait par télégramme les gouvernements français et anglais de la résolution prise, leur demandant leur consentement, et leur faisant en outre savoir que si le khédive, après la signification du retrait de l'édit de 1866, ne revenait pas sur sa conduite, la Porte procéderait à sa déposition et à son remplacement par le prince Halim Pacha, frère du sultan.

**RUSSIE.** — On écrit de Saint-Petersbourg que le comte Schouvaloff est parti pour Vienne. Il n'est chargé, à proprement parler, d'aucune mission spéciale. Il se rendra naturellement auprès de l'empereur d'Autriche pour lui transmettre encore une fois d'une manière toute particulière les félicitations du tzar à l'occasion de ses noces d'argent, qui ont déjà été adressées à l'empereur François-Joseph par la voie ordinaire.

Le comte Schouvaloff, qui est considéré comme personnifiant la politique de conciliation, profitera de l'occasion qui se présente pour fournir à Vienne des explications dans ce sens, sans être chargé d'entamer des négociations spéciales.

En quittant Vienne, le comte Schouvaloff retournera à son poste de Londres. Le Nouveau Temps apprend que le Tribunal suprême chargé de juger Solovieff est déjà constitué. Il se compose de six membres et est présidé par le grand-duc Constantin Nikolaiévitch.

#### LES NIHILISTES RUSSES.

Le correspondant parisien du Standard cite, d'après une lettre de Saint-Petersbourg, les détails suivants, relatifs au principal organe nihiliste, lequel est clandestinement distribué dans toute la Russie :

« Ce journal a pour titre : le Semla i Swaboda (le Pays et la Liberté), et il est imprimé sur une feuille de forme in-quarto, il avertit, menace ou pardonne à son gré. De plus, il rend un compte rapide et exact de l'effet de ses sentences, qui sont les jugements du comité révolutionnaire. On le trouve partout. Des mains invisibles le déposent sur la table du maître de maison, le banquier le découvre à l'improvise dans ses registres, le conseiller impérial est étonné de le trouver parmi ses papiers, et il est furtivement glissé entre les feuilles des journaux conservateurs; en un mot, il arrive comme par enchantement sur les tables des cafés et dans les maisons des riches ou des pauvres. »

Il paraît deux fois par mois, et fait des annonces pour avoir des souscripteurs. Il mentionne les pamphlets nihilistes déjà parus, et informe le public que d'autres, ayant tel ou tel titre, seront bientôt mis en circulation. Il donne également le prix de ces pamphlets; mais quant à l'endroit de la vente, il se borne à dire : « Là où l'on sait bien. »

Le lendemain de la mort du général Mesentzoff, le Semla i Swaboda parut illustré d'un grand dessin représentant le général étendu sur son lit de parade, et la première page était remplie par une sorte de proclamation où l'on donnait les raisons de son exécution.

Trois jours après la découverte d'imprimeries secrètes à Saint-Petersbourg, un homme fut assassiné à Moscou, mais ce qu'était cet homme et les motifs de l'assassinat, on l'ignora jusqu'au moment où le Semla i Swaboda publia la note suivante : « Le 9 du mois de mars, le traître Reinstein a été exécuté à l'hôtel de Moscou, à Moscou. Reinstein était un juif polonais et il avait révélé à la police la place de deux de nos imprimeries. C'est pourquoi nous l'avons tué. Le gouvernement ne doit pas se vanter de ses découvertes; il n'a rien trouvé ayant une valeur quelconque. La saisie du portefeuille de l'éditeur nous a pour sûr causé un certain ennui; mais, comme nous ne signons jamais nos articles, elle n'a aucune importance ultérieure. Il sera inutile d'offrir de l'or, car on ne trouvera pas de traitres dans nos rangs. Reinstein n'était qu'un simple employé, un distributeur du journal. Nous disposons de sommes assez considérables pour n'avoir rien à redouter des tentatives de corruption. L'exécution de Mesentzoff nous a coûté six mille roubles, Krapotkine presque autant; néanmoins, nous avons encore quatre cent mille roubles pour l'accomplissement de notre œuvre. »

#### Chronique militaire.

On sait que notre nouvelle organisation militaire, qui date de 1872, est entrée cette année dans sa période de plein et entier fonctionnement, par suite de l'appel qui est fait pour la première fois des hommes non encore exercés de l'armée territoriale.

Voici, à cette occasion, quel est le nombre total des citoyens français qui vont passer sous les drapeaux pendant l'année 1879 pour satisfaire aux prescriptions de la loi militaire :

Armée active : 479,400 hommes.  
Réserve de l'armée active : 144,570 hommes; 2,850 officiers.

Armée territoriale : 447,800 hommes, 6,820 officiers.  
Total : 760,449 hommes.

Il y a lieu de faire remarquer que cette année, par des raisons budgétaires, on n'a appelé qu'une classe de réservistes. Mais, l'année prochaine, on rentrera dans les conditions du fonctionnement normal, et on appellera deux classes de réservistes. De sorte qu'en 1880 le nombre total des hommes qui passeront sous les drapeaux s'élèvera à 900,000 hommes.

Plusieurs régiments de la territoriale, ayant formulé une demande tendant à les autoriser à créer une musique militaire, viennent de recevoir cette autorisation du ministre de la guerre.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

##### CONSEIL GENERAL.

Dans la séance du 23 avril, le conseil général de Maine-et-Loire a voté trois vœux, dont nous résumons le sens, en attendant que nous en ayons le texte exact :

1° Que nulle atteinte ne soit portée à la liberté de l'enseignement à tous les degrés.

2° Que l'établissement des écoles normales de filles ne soit pas rendu obligatoire pour tous les départements.

3° Que, dans les traités de commerce ou tarifs généraux à intervenir, il soit tenu compte, dans une juste mesure, des charges qui, pesant sur l'agriculture nationale, empêchent de lutter contre l'importation étrangère, et qu'en même temps soient réservés et ménagés les intérêts de notre industrie à l'exportation.

Les deux premiers vœux ont été adoptés par 24 voix contre 10; le troisième, à l'unanimité.

Pour le vœu émis par le Conseil en faveur de la liberté d'enseignement, un scrutin public avait été demandé.

Ont voté pour le vœu en faveur de la liberté d'enseignement, c'est-à-dire contre la loi Ferry :

MM. Oriolle, de Boissard, de Moulle, de Chemellier, de Soland, Richou, Guionis-Joubert, Grignon, Gigot, Bruas, Durfort de Civrac, de la Bourdonnaye, de Maillé, Camille Richard, Arnoux-Rivière, du Reau, Bilbille, de Rocheboullet, de Terves, Guibourg, d'Andigné.

Ont voté contre la liberté d'enseignement, c'est-à-dire pour la loi Ferry :

MM. Janvier de la Motte, Maillé, Benoist, Guillon, Abellard, Bury, Grimoux, Peton, Varailhon, Gailliard.

Etaient absents : MM. Chevalier, Paul Mayaud, Gennevraye.

La France et le National publient aujourd'hui les lignes suivantes :

Sur la ligne de Montreuil-Bellay à Angers, la voie est submergée en amont et en aval de la gare de Saint-Georges.

Elle est coupée entre les stations de Quindré-Brissac, de Juigné et de Martigné. Le train 66 est en détresse à ce dernier point depuis ce matin.

Il est sans doute bien intéressant pour les habitants de Paris, dit à ce sujet l'Union de l'Ouest, de savoir si la circulation est libre d'Angers à Montreuil-Bellay; mais à Angers et dans le département de Maine-et-Loire, on ne serait pas fâché d'être à peu près aussi vite et aussi bien renseigné que les Parisiens. Puisque l'Etat n'est mis à exploiter des chemins de fer, il faut au moins qu'il sache son métier; quand une ligne est



